



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Isère

Besoin de réponses sur un dossier complexe d'arrêt de travail ?



**Pensez aux Réunions de Concertation
Pluriprofessionnelle (RCP)** et échangez avec
un médecin-conseil et d'autres confrères autour
de votre situation.



Chaque participant présente une situation complexe,
analysée collectivement dans le respect strict
de l'anonymat du patient.



En visio-conférence
de 13h30 à 14h30



4 médecins généralistes
maximum par session

Un dispositif de l'Assurance Maladie de l'Isère, complémentaire à SOS IJ.

Réunions de concertation pluriprofessionnelle

Inscription libre en quelques clics
2 sessions par mois :

Session du mardi



Session du jeudi

